

PRÉVENTION DES EMPOISONNEMENTS PAR LE CANNABIS



88 %

des parents canadiens s'accordent à dire qu'il est facile pour un enfant de confondre les produits comestibles à base de cannabis avec **des bonbons** ou **des friandises**

Pourquoi le cannabis et les enfants ne font-ils pas bon ménage

- La **petite taille** et le **le poids** des enfants les rendent plus risqué de subir un empoisonnement au cannabis.
- **Les produits comestibles à base de cannabis ressemblent souvent à des collations courantes telles que des biscuits**, des brownies et des bonbons en gélatine. Les enfants risquent d'être incapables de faire la différence et donc d'en consommer involontairement une grande quantité rapidement.



...mais seulement

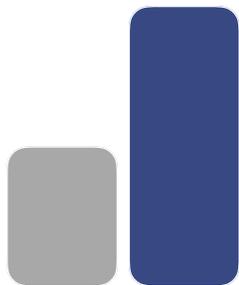
25 %

des parents canadiens qui consomment des produits comestibles à base **de cannabis les entreposent correctement**

Prévention

La façon la plus simple de prévenir l'empoisonnement par le cannabis consiste à entreposer vos produits de cannabis en toute sécurité. Suivez ces conseils simples :

- Conservez en tout temps les produits à base de cannabis dans leur emballage d'origine, à l'épreuve des enfants
- Veillez à ce que les produits à base de cannabis soient correctement refermés et entreposés à nouveau après chaque utilisation
- Entreposez les produits à base de cannabis dans une armoire, un tiroir ou un placard en hauteur verrouillé, à l'abri des regards et de la portée des enfants
- Évitez de consommer des produits à base de cannabis devant les enfants. Ceux-ci adorent copier tout ce que font leurs parents
- Conservez les sacs à main et les sacs qui vous appartiennent ou qui appartiennent aux visiteurs hors de la portée des enfants. Les sacs peuvent contenir des produits à base de cannabis ou diverses autres substances toxiques.



Depuis 2013, **les appels aux centres antipoison** pour les empoisonnements liés au cannabis chez les enfants et les jeunes ont été multipliés

par deux

40% des parents canadiens seulement indiquent connaître les ressources locales des centres antipoison. N'oubliez pas de conserver le numéro de téléphone du centre antipoison local dans votre téléphone cellulaire ou dans un endroit visible, comme sur le réfrigérateur.

En cas d'empoisonnement accidentel, contactez votre centre antipoison local. En cas de perte de conscience ou de difficulté à respirer, appelez le 911.

Consultez le site parachute.ca/empoisonnement pour en savoir plus sur la façon dont vous pouvez **#RepenserlesPoisons.**

Ce document a été réalisé grâce à une contribution financière de Santé Canada; les opinions qui y sont exprimées ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada.

